



## DÉLIBÉRATION DU BUREAU n° 2022-01

**OBJET :** Politique tarifaire de l'établissement – mise à jour de la tarification des refuges en période de gardiennage

- VU** la délibération du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise n°2021-44 du 09 décembre 2021 donnant délégation de compétence du Conseil d'administration, au Bureau, à la Présidence et à la Direction,
- VU** la délibération du Bureau du 7 février 2019 portant mise à jour de la tarification des refuges,
- VU** la délibération 2020-11 du Bureau du 11 juin 2020 ajoutant une tarification pour les « tentes COVID »,
- VU** l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 *relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial*,

Considérant l'augmentation des charges relatives au gardiennage des refuges depuis février 2019, date de la dernière réévaluation,

Consulté de façon dématérialisée le 14/01/2022 par Madame Rozenn HARS, Présidente du Conseil d'administration, le quorum ayant été atteint au travers des réponses formulées,

**Le Bureau du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,**

Délibérant de façon dématérialisée avec :

.....10 voix pour,  
..... 0 voix contre,  
..... 0 abstentions,

Valide la grille tarifaire proposée et annexée à la présente délibération.

Fait à Chambéry, le 21/01/2022.

La Présidente du Conseil d'administration,

Rozenn HARS





## TARIFS DES REFUGES 2022

REFUGES ET REFUGES-PORTES	CATEGORIES DE TARIFS hors taxe de séjour	Tarifs 2022
<b>REFUGE GARDE OU SURVEILLE</b> (en période de gardiennage ou de surveillance)	<b>Nuitée en dortoir période d'été</b>	<b>18,50 €</b>
	<b>Nuitée en tente mise à disposition par le gardien (période d'été)</b>	<b>14 €</b>
	<b>Nuitée en dortoir période hiver/printemps</b>	<b>21,00 €</b>
	<b>Tarif nuitée par personne dans chambre de 1 à 4 lits sur demande</b>	<b>23,50 €</b>
	<b>Enfants, jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants-nuitées par personne en dortoir</b>	<b>11,00 €</b>
	<b>Enfants, jeunes jusqu'à 18 ans et étudiants-nuitées par personne en tente mise à disposition par le gardien</b>	<b>7,50 €</b>
	<b>Enfant de moins 8 ans dans le cadre familial</b>	<b>11 € ou gratuité si demi-pension</b>
	<b>Professionnels de l'encadrement dans l'exercice de leur activité-guides de haute montagne, accompagnateurs hors encadrants bénévoles</b>	<b>11,00 €</b>
	<b>Scolaires et encadrants dans le cadre de l'activité scolaire dans la limite de un encadrant par tranche de 10 élèves-Nuitée par personne</b>	<b>7,50 € Ou 33 € en demi-pension (prix Plan Montagne)</b>
	<b>Usage de tente ou bivouac* avec accès aux commodités du coin hors sac-nuitée/tente</b>	<b>5,00 €</b>
<b>REFUGE NON GARDE</b> (hors période de gardiennage ou de surveillance)	<b>Redevance de passage-utilisation des moyens de cuisson et/ou de la vaisselle-tarif par personne.</b>	<b>2,00 €</b>
	<b>Redevance nuitée/personne-Tarif de base-Place en dortoir, utilisation des moyens de cuisson et/ou vaisselle</b>	<b>11,00 €</b>
	<b>Redevance enfants, jeunes de 8 à 18 ans et étudiants-utilisation des moyens de cuisson et/ou de la vaisselle-nuitée/personne</b>	<b>5,00 €</b>
	<b>Enfants de moins de 8 ans</b>	<b>Gratuité</b>
	<b>Redevance de passage en journée-utilisation de chauffage, des moyens de cuisson et/ou de la vaisselle)</b>	<b>2,00 €</b>

Montant maximum de la demi-pension: **49 € adulte en été, 55 € par adulte en saison enneigée, 39.50 € pour les jeunes entre 8 ans et 18ans & les étudiants, 22 € pour les enfants de moins de 8 ans.** Appliqué sur le tarif nuitée de base en dortoir, hors supplément chambres 1 à 4 lits demandées